



Date: 16.09.2026

Cahier des charges (annexe à la décision)

N° de l'établissement d'affectation	100190
Etablissement d'affectation	Cercle scolaire de Bourrignon-Develier

Titre du cahier des charges	Soutien des élèves et conciergerie
------------------------------------	---

N° du cahier des charges	117065 (Version 1)
---------------------------------	--------------------

Valable à partir du	20.08.2026
----------------------------	------------

Lieu de travail	Develier
------------------------	----------

Répartition des activités

30% Aide au concierge

En collaboration avec le concierge, effectuer diverses tâches manuelles dans l'établissement scolaire.

50% Soutien pédagogique

En collaboration avec les enseignants, accompagnement d'élèves en difficultés lors des apprentissages et prise en charge des élèves avec des troubles scolaires ou de comportement.

10% Accompagnement extra-scolaire

En collaboration avec les enseignants, accompagner la classe lors de diverses activités nécessitant de l'aide (piscine, forêt, patinoire, vélo,...).

10% Permanence du bus

Être en charge des élèves de Bourrignon lors de leur accompagnement de la sortie du bus jusqu'à la sonnerie de l'école. Ceci est le même principe lors de la fin de l'école jusqu'à l'arrivée du bus.

Connaissances de base exigées	Au bénéfice d'une maturité fédérale.
Connaissances de base souhaitées	Sens des responsabilités, être à l'aise dans un environnement scolaire et avec des enfants d'école primaire. Respect du cadre. Collaboration avec des adultes
Personne responsable et habilitée à donner des instructions Fonction Téléphone Courriel	Gilles Meister Directeur +41 32 422 30 30 ep.develier@edu.jura.ch
Cours organisé(s) par le service civil	Encadrement des adolescents 1 (BJU 1) Encadrement des adolescents 2 (BJU 2) Encadrement des enfants 1 (BKI 1) Encadrement des enfants 2 (BKI 2) Communication et accompagnement (KoBe)
Exigences posées au civiliste	Personnalité aimant le contact avec autrui et motivée. L'Office fédéral du service civil vérifie systématiquement le casier judiciaire du civiliste ainsi que l'extrait spécial du casier judiciaire et décide de la possibilité ou non d'une affectation. Tout délit en lien avec les affaires de mœurs, de stupéfiants et les infractions allant à l'encontre des tâches prévues par le cahier des charges est éliminatoire.
Vérification du casier judiciaire	oui
Exigences posées à l'établissement d'affectation	Dans certains cas, les deux cours « Encadrement des enfants » et « Encadrement d'adolescents » sont indiqués. Les civilistes doivent suivre uniquement le cours demandé avant l'affectation concernée.
Nombre de postes de travail maximum	1
Contribution versée à la Confédération Catégorie Supplément	4 Pas de logement ni de repas
Type d'établissement	800 Degré primaire y compris école maternelle
Type d'affectation	PP10
Type d'activité	Encadrement et assistance

Informations supplémentaires

Durée minimale

4 mois

Temps de travail hebdomadaire

40 heures

Modèle de temps de travail

Horaire de travail fixe

Travail de nuit

Non

Travail le week-end

Possible
